Importance de l'assistance à la Messe

Publié le 10 novembre 2021
Abbé Thierry Legrand
7 minutes

Les saints ont pleinement vécu de cette vérité catholique pour y puiser l'aide de Dieu et nous le rendre propice.

La première « crise sanitaire » que nous avons traversée a permis à plusieurs de se rendre compte combien nous avions besoin de la Messe pour nous sanctifier. Maintenant que nous pouvons y assister à nouveau sans beaucoup de contrainte, peut-être que cette évidence s'est un peu estompée dans notre esprit. Nous ne nous rendons malheureusement bien souvent compte de l'importance de quelque chose qu'une fois que nous l'avons perdue. Nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve ou plutôt ce que le Bon Dieu va permettre comme épreuve pour nous unir à la Passion que subit l'Église actuellement. En tout cas, ayons soin de rester attachés à la dévotion au Saint Sacrifice de la Messe.

En effet, de tout temps, l'Église a encouragé les fidèles à assister à la Messe en dehors des dimanches et des fêtes d'obligation.

Cette insistance de l'Église vient d'une évidence théologique : c'est par sa mort sur la Croix que Notre Seigneur nous a réconcilié avec son Père et nous a mérité toute grâce. Or qu'est-ce que la Messe sinon le Sacrifice de la Croix, renouvelé et rendu présent à nouveau, chaque jour ?

Le catéchisme du Concile de Trente enseigne que « Notre-Seigneur Jésus-Christ a institué l'Eucharistie pour deux raisons : la première, afin qu'elle servit à notre âme de nourriture spirituelle pour soutenir et conserver en elle la vie de la grâce ; la seconde, afin que l'Église possédât un Sacrifice perpétuel, capable d'expier nos péchés, et au moyen duquel notre Père céleste, trop souvent offensé d'une manière grave pour nos iniquités, pût être ramené de la colère à la miséricorde et des justes rigueurs du châtiment à la clémence. »

« Si donc nous immolons et si nous offrons cette victime très sainte avec un cœur pur, une Foi vive et une douleur profonde de nos péchés, continue ce catéchisme, nous obtiendrons infailliblement miséricorde de la part du Seigneur, et le secours de sa Grâce dans tous nos besoins. Le parfum qui s'exhale de ce Sacrifice lui est si agréable qu'il nous accorde les dons de la grâce et du repentir, et qu'il pardonne nos péchés. Aussi l'Église dit-elle dans une de ses Prières solennelles : « *Chaque fois que nous renouvelons la célébration de ce sacrifice, nous opérons l'œuvre de notre salut.* » Car tous les mérites si abondants de la Victime sanglante se répandent sur nous par ce Sacrifice non sanglant. »

Le 3 septembre 1988, Mgr Lefebvre suggérait à juste titre aux membres du Tiers-Ordre de saint Pie X que cette assistance à la Messe était devenue plus nécessaire que jamais de nos jours en raison de la lutte menée contre la vraie Messe : « On a détourné la Messe de sa fin, sa fin qui est avant tout propitiatoire, qui est avant tout d'effacer nos péchés. Sans doute le premier but de la sainte Messe, c'est de rendre gloire au Bon Dieu et de Le remercier de tous ses bienfaits. Mais le saint Sacrifice de la Messe n'aurait pas eu lieu, s'il n'y avait pas eu le Sacrifice du Calvaire. Et le Sacrifice du Calvaire n'aurait pas eu lieu, sans doute, s'il n'y avait pas eu la nécessité de réparer nos péchés. Aussi devons-nous venir à la Messe avec un esprit de contrition et de réparation de nos péchés. Cet esprit est un esprit réparateur et un esprit qui nous donne en même temps le courage de supporter les épreuves de la vie quotidienne et d'offrir tout en union avec les souffrances que Notre Seigneur a subies sur la Croix, union à la Croix de Jésus. Voilà, l'objet particulier de cette piété que saint Pie X nous demande. »

Le Père Calmel de son côté, rappelait l'importance de la Messe et de l'assistance à la Messe dans les

moments difficiles, en particulier quand il y va de la liberté de l'âme de pouvoir penser, agir, vivre en catholique : « Tout chrétien sait, en effet, même si sa formation religieuse est rudimentaire, la supériorité incomparable de la Messe sur la prière privée ou publique. Non que la Messe dispense de la prière privée ou publique, puisqu'au contraire elle ne se célèbre que tout environnée de prière. Seulement la Messe est d'un autre ordre. C'est le Sacrifice même du Seigneur ; le sacrifice unique, indépassable, à jamais efficace de la Croix du Seigneur qui est rendu présent, qui touche le monde par le rite sacramentel. La Messe est le sommet de la prière privée et publique ; elle dépasse extraordinairement cette prière ; elle l'attire dans le sacrifice du Christ ; elle lui permet de devenir pleinement digne du Père des Cieux en la faisant devenir pleinement chrétienne. »

Les saints ont pleinement vécu de cette vérité catholique sur l'importance de l'assistance à la Messe pour y puiser l'aide de Dieu et nous le rendre propice. Prenons l'exemple de sainte Jeanne d'Arc, elle qui fut privée de la Messe pendant son incarcération à Rouen et qui, par bien des côtés, préfigurent la situation actuelle du fidèle, privé, à des degrés divers, de la vraie Messe, par les autorités civiles et religieuses.

Quand elle était toute jeune à Domrémy, « elle allait volontiers et souvent à l'église » témoigneront ceux qui l'ont connu à cette époque. « Quand elle entendait sonner la Messe, si elle était aux champs elle s'en venait à la ville et à l'église pour entendre la Messe ».

Un prêtre témoignera aussi lors du procès de réhabilitation de la sainte : « si Jeanne avait eu de l'argent à elle, elle l'aurait donné à son curé pour faire dire des Messes. Ce curé disait que chaque jour quand il célébrait, elle était à la Messe. » Ces habitudes religieuses, Jeanne d'Arc les entretint si bien pendant son adolescence, qu'elle y demeura fidèle toute sa vie et les porta jusqu'au milieu des camps militaires. Son chapelain, frère Pasquerel, lui disait autant que possible la Messe tous les jours à laquelle elle assistait pieusement.

Ensuite, pendant sa captivité à Rouen, l'une des privations dont la Pucelle souffrit le plus, fut d'être privée de la Messe. Ne pouvant amener ses juges à lui permettre d'entendre la Messe et communier, la captive obtint quelque temps, du prêtre qui la conduisait de la prison à l'audience, un dédommagement inespéré. Moins impitoyable que le tribunal, Jean Massieu permit à Jeanne de s'arrêter dans la chapelle du château et d'y adorer, au pied du tabernacle, le Sauveur qu'elle ne pouvait recevoir sacramentellement. Un jour, cependant, la porte de la chapelle ne s'ouvrit pas : le promoteur d'Estivet avait remarqué la condescendance de Massieu et la lui avait brutalement reprochée. »

Prenons donc exemple sur la piété eucharistique de sainte Jeanne d'Arc. Allons puiser au pied de l'Autel du Saint-Sacrifice, au moment où Celui-ci est célébré, les grâces nécessaires pour notre sanctification.

« Sommes-nous dans l'affliction ? dit saint Jean Chrysostome, nous trouvons à la sainte Messe, toutes sortes de consolations. Sommes-nous accablés de tentations ? allons entendre la sainte Messe et nous y trouverons la manière de vaincre le démon. »

Source : La Trompette de Saint-Vincent n°26